



COMMUNIQUE DE PRESSE

CITROËN Ë-C3 SOCIÉTÉ VAN : L'ÉLECTRIQUE ACCESSIBLE AUX PROFESSIONNELS DÈS 18 025 € HT*

- **Unique dans son segment avec une homologation N1** : la ë-C3 Société VAN est le seul véhicule électrique de sa catégorie homologué N1, spécialement conçu pour un usage professionnel.
- **Simplification des démarches administratives** : grâce à son partenariat avec CertiNergy & Solutions (Engie), Citroën gère directement les formalités liées aux Certificats d'Économie d'Énergie (CEE), facilitant ainsi la transition vers l'électrique pour les professionnels.
- **Prime CEE intégralement reversée** : les clients professionnels bénéficient directement de la totalité de la prime CEE (jusqu'à 4 515 €), réduisant ainsi significativement le coût d'accès à l'électrique.

Poissy, le 25 mars 2025

UNE OFFRE INÉDITE POUR ACCÉLÉRER L'ÉLECTRIFICATION DES ENTREPRISES

Depuis le 3 mars 2025, les véhicules 100 % électriques bénéficient du dispositif CEE mis en place par les pouvoirs publics pour soutenir la transition énergétique. Citroën simplifie cette démarche en reversant intégralement la prime aux clients, soit par une réduction directe du prix d'achat, soit par une déduction immédiate sur le premier loyer.

UN VÉHICULE PENSÉ POUR LES BESOINS PROFESSIONNELS

Exclusivement électrique et homologuée N1, la ë-C3 Société VAN complète parfaitement la gamme des Véhicules Utilitaires Légers de Citroën aux côtés des Berlingo VAN, Jumpy et Jumper. Accessible dès 18 025 € HT*, elle offre une solution attractive et adaptée aux exigences professionnelles actuelles.

FACILITER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES PROFESSIONNELS

Avec la ë-C3 Société VAN, Citroën poursuit un objectif clair : simplifier et accélérer l'électrification des flottes d'entreprises grâce à une offre unique sur le marché, des démarches administratives simplifiées, et une aide financière attractive.

« Avec la ë-C3 Société VAN, Citroën confirme son engagement auprès des professionnels en proposant un véhicule électrique conçu pour répondre spécifiquement à leurs besoins utilitaires. En prenant en charge les démarches CEE et en reversant directement la prime, nous facilitons concrètement leur passage à l'électrique. »

Édouard George, Directeur de Citroën France

*Tarif Hors Taxe de la ë-C3 Société VAN, prime CEE de 4 515 € et remise Citroën de 460 € HT déduites.

Citroën

Depuis 1919, Citroën crée des automobiles, des technologies et des solutions de mobilité pour répondre aux évolutions de la société. Audacieuse et innovante, Citroën place la sérénité et le bien-être au cœur de son expérience client et propose une large gamme de modèles, du singulier Ami, objet de mobilité électrique pensé pour la ville, jusqu'aux berlines, SUV et véhicules utilitaires, dont la plupart sont disponibles en version électrique ou hybride. Marque pionnière dans les services et l'attention portée à ses clients particuliers et professionnels, Citroën est présent dans 101 pays et dispose d'un réseau de 6 200 points de vente et de services dans le monde. Pour plus d'informations sur Citroën, visitez le site médias <https://fr-media.citroen.com>